

Adresse de la société populaire du Pont-de-l'Arche (Eure) qui offre différents dons à la patrie et s'indigne de l'attentat contre les représentants, lors de la séance du 3 messidor an II (21 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire du Pont-de-l'Arche (Eure) qui offre différents dons à la patrie et s'indigne de l'attentat contre les représentants, lors de la séance du 3 messidor an II (21 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) pp. 75-76;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_24992_t1_0075_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Corchaud, Sahuc, Thedenat, Vigourous, Antoine Besse, Binnet, Boyer, Lacoste, Arlabosse, Bessière, Sales, Galli, Marti notables.

Le Conseil General de la Commune Penetré de sentimens du vrai Patriotisme qui ont dicté aux dignes Representans du Peuple françois le Decret du 18 Floreal; decret qui annonce à tous les peuples de L'univers que L'atheisme et L'immortalité furent des armes impuissantes entre les mains des Ennemis de la Liberté et de L'Egalité; vient de celebrer la fete Civique consacrée par le même Decret à L'Etre Suprême en reconnaissance de la victoire Remportée sur les Monstres de L'atheisme et du Materialisme seul espoir de L'etranger dans les moyens de Corruption qu'il a employé pour faire tomber sous ses fers un Peuple Sublime dont les vertus ne S'alierent jamais avec le vice.

La fête a été célébré d'après le Plan qui avoit été adopté par la Deliberation du Cinq Prairial.

Cette Grande fête fut annoncée le 19 au Soir par une Salve D'artillerie. Le vingt au lever de L'astre bienfaisant qui vivifie la nature les tambours de la Garde Nationale Batirent la Diane dans toutes les rues de la Commune; une salve D'artillerie avertit ensuite tous les Citoyens que C'étoit le grand jour de la fete de L'Etre Supreme; ils l'avoient vu arriver avec joie ce grand jour, Le plus Beau des jours; ils avoient déjà orné l'extérieur de leurs maisons de Banderoles tricolores, et les Portiques étoient aussi décorés de festons de verdure; le Parvis du temple Magnifiquement Paré sembloit Repondre à la grandeur et à la Majesté de L'Etre Suprême. A huit heures du matin une Decharge d'artillerie annonça le moment si désiré ou tous les Citoyens et Citoyenes devoient se rassembler sur la Place de la liberté. Les Peres et meres Conduisoient leurs Enfans; Les Adolescents en armes se rangeoient sous leurs Drapeaux Respectifs; les meres Portoient des Bouquets de Roses, et leurs filles les Corbeilles Remplies de fleurs; Tous les Citoyens tenoient en leurs mains des Branches de Chêne. L'artillerie ouvre aussitôt la marche avec les 2 Compagnies des Veterans et des enfans, l'espoir de la Patrie; La moitié de la Garde Nationale suit, viennent après les autres Citoyens sur 2 Colonnes, les hommes d'un Coté, les femmes de L'autre. Au milieu du Conseil General entouré de peuple sont 4 tauraux Vigourous couverts de festons et de guirlandes trainant un Char sur lequel brille un trophée Composé des instrumens des arts et métiers. La Statue de la Libertée précédée de la Musique et Simphonie est portée devant la Municipalité; La Marche est fermée par l'autre moitié de la Garde Nationale et par la Gendarmerie. Tandis que le Cortege defilant par la place de la Montagne et La Rue Marchande va faire le tour de la place de la fraternité et de la plate forme. Sur le foiral la Statue de la Liberté est placée sous divers arcs de triomphe Garnis de Guirlande et des festons, et la Musique ainsi que la simphonie Executent avec Armonie les Strophes des himnes Patriotiques. On se rend Après au Champ de Mars ou l'on voit S'élever un monument qui presente l'emblème de tous les Ennemis de la felicité publique, le Monstre de L'atheisme y domine; il est soutenu Par L'ambition, L'Egoisme, la

Discorde, et la fausse Simplicité qui à travers les haillons de la Misere, laisse entrevoir les ornemens dont se Parent les Esclaves de la Royauté; on lit sur le front de ces figures ces mots; *Seul Espoir de L'etranger. Cet Espoir va lui Etre ravi.* ici la musique et la Simphonie Reprennent les tons armonieus des himnes Patriotiques; aux quelles Succedent Plusieurs decharges d'artillerie; et au milieu des accens dont les hommes, femmes, Vieillards, Enfans font retentir l'air; au milieu des cris mille fois répétés de Vive la Republique, les jeunes filles jettent vers le Ciel, les fleurs qui Restoient dans leurs Corbeilles pendant que le Maire un flambeau à la main alume le Bucher qui devoit consumer l'emblème de tous les monstres du vice pour faire place à la statue de la liberté que nous voyons Refléchir les Rayons de toutes les vertus.

Cette fête eut été une des Plus Brillantes qui se soient Celebrées dans l'étendue de la Republique si une Pluie abondante survenue vers les 11 heures 1/2 eut Permis au Grand Concours des Citoyens et des Citoyenes d'entendre au Champ de Mars les 2 orateurs qui devoient parler. ils ont neanmoins souffert des ondées de Pluie pour voir consumer entierement par les flammes les horribles Restes des emblèmes de tous les vices, et se sont ensuite rendus sur l'invitation du maire de la Commune au temple de L'etre Suprême: C'est la où les Citoyens faisant encore eclater l'horreur du vice et l'amour de la Vertu, Le Maire a pris la Parole et a Prononcé un Discours male, eloquent, et Persuasif sur l'être Suprême, et L'immortalité de L'ame; sur les Enormes abus de L'ancien Regime, le Succes des armes de la Republique, et sur la Bienfaisance de nos Legislatuers envers le peuple françois, Discours qui lui a merité des Aplaudissemens. Le C^{en} Cabrol a ensuite Parlé sur le même Sujet mais avec ce ton male et Energique qui interessa toujours des Republicains amis des Mœurs; il a été Egalement applaudi.

A 3 heures les Citoyens se sont encore rendus au temple de L'Etre Suprême pour entendre la lecture des decrets et en Particulier celui du 18 floréal Comme aussi le Raport de Robespierre sur l'analogie des Principes Republicains avec les opinions Religieuses. Il y a eu après cela des Réjouissances dans la Société Populaire qui ont été reprises à l'heure ordinaire de ses séances.

Le Conseil Général de la Commune après avoir Entendu la lecture du Présent Verbal a delibéré oui L'agent National den faire passer un Extrait au Président de la Convention Nationale. Et ont Signé les membres presens L'agent National et Secretaire Greffier.

P.c.c. GINISTY (maire), PORTIER (secrét. adj').

45

La société populaire du Pont-de-l'Arche, département de l'Eure, offre à la patrie 78 marcs d'argent, 110 marcs de galons et étoffes d'or et d'argent, 528 marcs de cuivre, 2,042 marcs de plomb, et étoffes provenant des dépouilles de

l'église : elle a fait passer le tout au district de Louviers. Elle exprime son horreur contre les tyrans, les assassins, les athées, les fanatiques; félicite la Convention de ses travaux, et l'invite à rester à son poste pour le succès de la révolution.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Les C^{ns} Delafollie et Alexandre au présid. de la Conv.; Paris, 2 mess. II] (2).

« Citoyen Président

La Société populaire des amis de la liberté & de l'égalité, séante au Pont de l'Arche, département de l'Eure, nous a chargé de déposer sur l'autel de la patrie les dons patriotiques qu'elle a reçus dans son sein, consistants en épaulettes en or, chemises, bas, linges & charpie utiles aux défenseurs de la liberté.

Elle félicite la Convention nationale de ses glorieux travaux & l'invite à conduire au port d'une main assurée le vaisseau de la révolution.

La plus riche récolte ajournante indéfiniment dans cette heureuse contrée, la famine organisée par nos ennemis avec tant de scélératesse, la vie de nos fiers Montagnards garantie des coups des assassins vendus à l'infâme Pitt, les succès multipliés de nos armées sur terre & sur mer, tout nous retrace les bienfaits de l'Etre Suprême reconnu par le peuple français.

Fuyez, tyrans, assassins, athées, fanatiques, monstres de toute espèce, votre tombeau est ouvert & ne se fermera qu'après avoir englouti tous vos complices Apprenez qu'on peut assassiner les hommes libres, mais on ne tue pas la liberté : elle est immortelle dans le cœur des Français.

La Société joint icy l'extrait envoyé par la commune de Pont de L'Arche au district de Louviers, de tous les effets d'or & d'argent, de cuivre & de plomb, provenans des dépouilles de son église dont ses charlatans se servoient pour couvrir leur nullité. Ils consistent : [suit l'énumération figurant au p.-v. ci-dessus]. S. et F. ».

DELAFOILLIE (présid.), J.-J. ALEXANDRE (Secrét.).

Extrait du registre de la Sté popul. du Pont-de-l'Arche, 30 prair. II.

« La Société a arrêté qu'il sera envoyé cejourd'hui aux citoyens Allexandre et La Follie, maintenant à Paris, les chemises, bas et charpie qui ont été déposés à la Société pour les défenseurs de la patrie, avec invitation de les présenter à la Convention. »

P.c.c. LE CLERC (off. mun.), PERDU, CARBONNIER (Secrét.).

[Etat des effets, argenterie, métaux, étoffes provenant de la ci-dev^t église; 1^{er} mess. II].

	marcs	onces	grains
gallon d'or	51	5	
étoffe en or	44		
Une chasuble en or	14		
plus, en 3 fois : argenterie : ..	78		4
plus, gallon en argent	11 ⁽¹⁾	5	
plus, cuivre :	588		
plus, plomb :	2042		

plus, remis au distr. toutes les étoffes en velours et autre nature, ainsi que les linges provenant de la ci-devant église, comme chapes, chasubles, etc.

P.c.c. LE CLERC (off. mun.), HOCDE, ENTRIBAUD, PERDU, RENAULT, COLOMBE.

46

Le citoyen Humières, détenu à Paris, réclame sa liberté.

Renvoyé au comité de sûreté générale (2).

47

Paulin Lalanne, détenu à Port-Libre, réclame sa liberté.

Renvoyé au comité de sûreté générale (3).

48

Laguire réclame contre un jugement rendu contre lui par la commission militaire séante à Bordeaux.

Renvoyé aux comités de sûreté générale et de législation (4).

49

Bourbon, ci-devant Conti, détenu au fort Jean, à Marseille, réclame des secours.

Renvoyé au comité de sûreté générale et des secours (5).

50

[AMAR, au nom du] comité de sûreté générale fait connoître à la Convention un acte de probité de la part du citoyen Mathieu Leger, qui a dénoncé un vol fait par André Silvain et sa femme, de Villeneuve-Magny-les-Hameaux, dans la maison de Dalincourt, ci-devant fer-

(1) Erreur sur l'original : 5 en chiffres, 11 en lettres (?).

(2) P.V., XL, 66.

(3) P.V., XL, 66.

(4) P.V., XL, 66.

(5) P.V., XL, 66.

(1) P.V., XL, 66. B⁴ⁿ, 5 mess.; Mon., XXI, 37; J. Sablier, n° 1391; J. Fr., n° 635; J. Lois, n° 634.
(2) C 308, pl. 1188, p. 22 à 24.